



CENTRALE
CANINE

Commission Nationale d'Education et d'Activités Cynophiles

Président :

Jean Claude Métans
155 Avenue Jean Jaurès
93535 Aubervilliers Cedex

COMMISSION
NATIONALE
EDUCATION
ET ACTIVITÉS
CYNOPHILES

Extrait du P.V. de la réunion C.N.E.A.C. validé par le Comité de la Société Centrale Canine le Mardi 8 Décembre 2015

AGILITY 2017

En janvier 2017, comme tous les cinq ans, la FCI proposera si besoin en est, des modifications du règlement d'agility qui seront dès lors applicables. Cette perspective 2017 est l'occasion pour nous de faire le point dès à présent sur le fonctionnement et les règlements de cette discipline et de proposer pour cette échéance des aménagements afin de satisfaire le maximum de compétiteurs. Equation difficile à résoudre certes mais un défi que nous pouvons relever tous ensemble.

Il nous est souvent remonté le manque de places dans les concours engendrant ainsi des listes d'attente importantes. Nos concours commencent tôt et finissent souvent tard, au détriment notamment des jeunes conducteurs. Par ailleurs, la finale 2015 du GPF d'agility a mis en évidence, si besoin en est, une différence de niveau entre les compétiteurs sélectionnés. Différence de niveau tout à fait compréhensible, compte tenu du nombre important de licenciés dans cette discipline, des aspirations de chaque équipe vis-à-vis de la compétition, il paraît alors difficile de faire concourir toutes les équipes dans les mêmes conditions sur les mêmes parcours.

La CNEAC s'est penchée sur des propositions du GTA et a retenu les axes suivants qui seront à développer début 2016 pour être finalisés et appliqués dès 2017.

Objectifs :

- Augmenter l'offre de places dans les concours
- Diminuer la durée des concours pour tous (juges y compris)
- **Répondre à certaines demandes des propriétaires de chiens**
- Offrir une finale ouverte à tous (GPF) à deux niveaux (2 et 3)

Tenant compte de ces objectifs, nous réfléchissons à une redéfinition des concours d'agility classiques :

FORMULE ACTUELLE			2017 : POSSIBILITE D'ORGANISATION DE 2 TYPES DE CONCOURS	
4 EPREUVES			4 EPREUVES	3 EPREUVES
LOF 4 épreuves / NON-LOF 3 épreuves			LOF / NON-LOF 4 épreuves	LOF / NON-LOF 3 épreuves
OPEN			AGILITY OPEN pour tous	
OPEN +			AGILITY 1	AGILITY 1
AGILITY 1			AGILITY 2	AGILITY 2
AGILITY 2			AGILITY 3	AGILITY 3
AGILITY 3			AGILITY 1-2	AGILITY 1-2 (GPF)
GPF			AGILITY 3	AGILITY 3 (GPF +)
JUMPING			JUMPING 1-2	JUMPING-1-2 (JUMPING)
JUMPING +			JUMPING 3	JUMPING 3 (JUMPING +)
JUGE 8 épreuves			JUGE : 8 épreuves	JUGE : 7 épreuves
Actuellement			1 janvier 2017	1 Janvier 2017
Exemple : Concours simple			Exemple : Concours simple	Exemple : Concours simple
75 seniors + 8 jeunes été (65 hiver)			70 seniors + 5 jeunes = 75	92 seniors + 8 jeunes = 100
332 passages maximum, mais rarement atteint			300 passages maximum	300 passages maximum
			Même nombre d'équipes été comme hiver	

EN PLUS, POSSIBILITE D'ORGANISER :

- CONCOURS niveau 1 (ex-spécial débutants, toujours limité à 50 équipes)
- CONCOURS niveau 1-2
- CONCOURS niveau 3 (ex-spécial 3^{ème} degré)
- CONCOURS jeunes conducteurs ?

Points supplémentaires :

- Possibilité pour une équipe de faire deux concours deux jours de suite.
- Les qualificatifs obtenus sur les jumpings serviront aussi de pointage.
- Les chiens non-LOF participent aux épreuves des degrés avec un classement commun mais la participation aux championnats régionaux et au championnat de France reste réservée aux chiens LOF.
- Un chien LOF pourra concourir en degré 2 après l'obtention du brevet. Un chien non-LOF pourra concourir en degré 2 en ayant obtenu un « certificat de niveau 2 » (mêmes conditions en pointages que l'obtention d'un brevet pour un LOF).
- Les critères de passage du degré 2 au degré 3 seront à déterminer mais seront plus souples que la formule actuelle.
- Le passage des degrés sera fait au choix du conducteur, et non par obligation. La redescente sera aussi au choix du conducteur.
- Sur un concours à 3 épreuves :
 - Un chien (LOF ou non LOF) concourant en degré 1 fera le GPF et le JUMPING
 - Un chien (LOF ou non LOF) concourant en degré 2 fera le GPF et le JUMPING
 - Un chien (LOF ou non LOF) concourant en degré 3 fera le GPF+ et le JUMPING+.
- Sur un concours à 4 épreuves, il sera rajouté une épreuve ouverte à tous.

TRAVAIL A POURSUIVRE :

- Les pointages.
- Sélectifs et finales à redéfinir avec conditions de participation.
- Réflexion à mener en parallèle pour les jeunes conducteurs ainsi que pour les handis.
- Le règlement Français.

En ce qui concerne ce travail à poursuivre, le GTA est désireux d'être à l'écoute de toutes les propositions constructives qui pourraient lui parvenir. Pour cela une adresse mail spécifique a été créée :

agility2017@sportscanins.fr

Ces propositions devront être transmises pour le dimanche 10 janvier dernier délai et nous remercions d'avance toutes les personnes qui s'associeront à cette réflexion.